



**SAULDRE ET SOLOGNE**  
Communauté de Communes

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept novembre à dix-neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Sauldre et Sologne, convoqués le 21 novembre deux mille vingt-trois, se sont réunis au centre socio culturel de Blancafort sous la présidence de Madame Laurence RENIER, Présidente.

**Séance du lundi 27 novembre 2023**  
**Délibération n° 2023-11-090**

### Approbation de l'extension du périmètre de l'EPFLI Foncier Cœur de France

**Conseillers en exercice : 36**

**Conseillers présents : 21**

**Pouvoirs : 6**

**Conseillers titulaires présents :** Mme Anne CASSIER, M. Pierre LOEPER, M. Pascal VILAIN, Mme Laurence RENIER, M. François GRESSET, Mme Elvire SERRE-SANCHEZ, Mme Martine MALLET, Mme Cécile ABDELLALI, M. Olivier JACQUINOT, M. Pascal MARGERIN, M. Alexandre CERVEAU (arrivé à partir du point 5.1), M. Lionel POINTARD, Mme Dominique TURPIN, M. Gilles FEVRE, M. Hugues DUBOIN, M. Bernard DAUTIN, M. Frédéric BOUTEILLE, M. Alain URBAIN, M. Jean-Marc RUIZ, M. Marc GOURDOU, et M. Jean-Yves DEBARRE.

**Conseiller suppléant présent :** M. Jacques VISCAPI

**Pouvoirs :** M. Sylvain DUVAL a donné pouvoir à Mme Elvire SERRE-SANCHEZ,  
M. Xavier ADAM a donné pouvoir à M. Olivier JACQUINOT,  
Mme Denise SOULAT a donné pouvoir à M. Lionel POINTARD,  
M. David DALLOIS a donné pouvoir à M. Hugues DUBOIN,  
M. Daniel GAUTIER a donné pouvoir à Mme Laurence RENIER,  
M. Philippe RAGOBERT a donné pouvoir à M. Alain URBAIN.

**Absents :** Mme Sophie ESPEJO, Mme Florence LEDIEU, M. Didier RAFFESTIN, Mme Lucile GROUSSEAU, M. Emmanuel BOULET-BENAC, M. Joël COULON, M. Bernardino ADDIEGO, M. Marc-Antoine BAILBY, et M. Nicolas MOREAU.

**Secrétaire de séance :** M. Marc GOURDOU

Lors de sa séance du 6 octobre 2023, le Conseil d'administration de l'EPFLI Foncier Cœur de France a approuvé l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole (36) au sein de l'Etablissement Public Foncier. En tant que membre de l'EPFLI, l'avis de la Communauté de communes Sauldre et Sologne est requis concernant cette intégration nouvelle.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la notification de décision de l'EPFLI d'approuver l'adhésion de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, reçue en date du 23 octobre 2023,

Vu l'avis favorable de la commission finances du 20 novembre 2023,

Envoyé en préfecture le 29/11/2023

Reçu en préfecture le 29/11/2023

Publié le

ID : 018-200000933-20231129-2023\_11\_090-DE

SLOW

Envoyé en préfecture le 29/11/2023

Reçu en préfecture le 29/11/2023

Publié le

ID : 018-200000933-20231129-2023\_11\_090-DE

SLOW

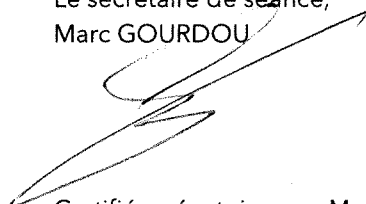
**Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité :**

**Article 1 : EMET un avis favorable à l'intégration de la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole au sein de l'Etablissement Public Foncier Cœur de France.**



**Article 2 : AUTORISE Madame la Présidente à notifier cet avis au Président de l'Etablissement Public Foncier Cœur de France.**

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance,  
Marc GOURDOU



La présidente,  
Laurence REMIER



Certifié exécutoire par Madame la Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le 29/11/2023 et de sa publication sur le site internet de la Communauté de communes.